

Commune de Collombey-Muraz, Chantier de Narzon

Intervention entre le 27 octobre et le 4 novembre 1998

Rapport de fouille : cinq tombes du Haut Moyen Age

1. Situation
2. Conditions de découverte
3. Fouille
4. Stratigraphies
5. Les tombes
6. Chronologie
7. Conclusion
8. Illustrations

1. Situation (fig.1)

Commune : Collombey-Muraz

Lieu-dit : Narzon, parcelle n° 4018

Coordonnées : env. 560813/125050 Altitude : env. 409.00 (apparition des tombes)

2. Conditions de découverte

Les tombes ont été découvertes fortuitement lors de l'excavation d'une zone de la parcelle en vue de la construction d'un garage, annexe d'une nouvelle maison familiale.

3. Fouille

Le bureau TERA fut mandaté par l'archéologue cantonal du Valais, François Wiblé, pour réaliser la fouille de la zone. Une intervention d'urgence a ainsi été effectuée sur une surface d'environ 10m² par une à trois personnes journalièrement du 27 octobre au 4 novembre 1998. Le travail de terrain a consisté aux fouilles de 4 sépultures ainsi qu'au relevé de 2 profils stratigraphiques (fig. 2). Une petite tranchée de contrôle, qui s'est révélée négative, a également été creusée au sud des vestiges archéologiques.

4. Stratigraphie

Profil 1 (fig.3)

Il a été réalisé à la limite sud de l'excavation pour la construction du garage et recoupe transversalement les tombes 2, 3, 4 et 5.

1. Limon fin, gras, humique, brun foncé, très peu gravillonneux = terre végétale (humus) en place.
2. Limon gravillonneux, gras, humique, brun foncé = colluvions ou base de l'humus, colluvions de pente.
3. Limon gravillonneux (moins que 2.), brun foncé = colluvions.
4. Limon peu graveleux, brun = colluvions de pente relativement douce, niveau d'insertion des tombes.
5. Limon brun-jaunâtre à brun-beige, peu caillouteux, pas graveleux, très gras, collant, très homogène = alluvions fines de pente (dépôt hydraulique de gravité).
6. Cailloux de petites tailles (5 à 10cm de diamètre) et graviers grossiers dans une matrice limoneuse grasse brun-jaunâtre = colluvions de pente de type torrentiel doux.
7. Dépôts stratifiés de graviers grossiers et de petits cailloux gris-brun à brun, très hétérogènes = colluvions torrentielles de pente liées à la formation du cône de déjection.

Profil 2 (fig.4)

Il a été effectué à la limite ouest de l'excavation pour la construction du garage, il recoupe longitudinalement la tombe 1.

1. Humus
2. Gros schisto-calcaires pris dans une matrice de limon gras, brun = Talutage moderne en liaison avec la construction de la route.
3. Limon très graveleux avec nombreuses pierres et quelques fragments de dallettes, scelle la tombe 1, couche remaniée probablement lors de la construction de la route.
 - 3a. Mortier gris, fusé, recouvre les dalles/dallettes de la couverture originelle de la tombe 1.
 - 3b. Dalles fragmentées de la couverture originelle de la tombe 1.
4. Idem que profil 1.

5. Idem que profil 1.
6. Idem que profil 1.
7. Idem que profil 1.

5. Les tombes (fig.2)

Tombe 1 : La partie orientale de la tombe a été légèrement endommagée par la pelle mécanique lors des travaux d'excavation de la zone. Elle se caractérisait originellement par un coffre fait de dalles et dallettes de schiste dont la couverture était scellée par une couche de mortier, puis cet aménagement a été modifié, lors de la seconde inhumation. En effet, le profil longitudinal de la tombe montre que la partie septentrionale de la tombe a été rallongée d'environ 0,70m et que les dalles formant la paroi nord du coffre ont été retirées. Les dalles de couverture enlevées lors de la dernière inhumation ont probablement été replacées par la suite, mais elles ont été déplacées et fragmentées lors du remaniement de la couche 3 . Les dimensions totales de la tombe sont de 2,70m x 0,50m x 0,50m et elle renferme 2 individus (au minimum). L'individu 1 (dernière inhumation), axé sud-ouest (tête)/nord-est(jambes), est en position décubitus dorsal avec les mains posées sur le bassin. Les quelques ossements volontairement conservés de l'individu 2 sont entassés à l'extrémité des pieds de l'individu 1, dans la zone réaménagée. Il s'agit probablement d'une tombe à deux inhumations successives avec réduction et déplacement d'un squelette lors de l'ultime inhumation. Une boucle de ceinture, située sur l'extrémité inférieure du bassin de l'individu 1, a été prélevée.

Tombe 2 : Cette tombe, trop proche de la maison en construction, n'a pas fait l'objet de fouille. Toute la partie recouvrant les membres inférieurs (jusqu'au bassin) de l'inhumé a été détruite par l'excavatrice. Les seules observations effectuées pour cette sépulture proviennent du profil 1. Il s'agit d'une tombe en pleine terre caractérisée par une fosse d'une profondeur de 0,40m et d'une largeur de 0,40 à 0,70m. Son profil présente un fond plat et des parois légèrement évasées. Le squelette repose au fond de la fosse. L'orientation du squelette est également sud-ouest/nord-est. Aucun objet archéologique n'a été découvert.

Tombe 3 : La fosse, de forme rectangulaire d'une largeur de 1m pour une profondeur de 0,50m, est flanquée de murets composés de 3 ou 4 lits de pierres grossièrement équarries et liées entre elles par un mortier de chaux blanchâtre. Le fond de la fosse est tapissé par une couche de mortier de 1 à 3cm d'épaisseur. Le remplissage de la fosse se caractérise par un limon argileux brunâtre contenant quelques paillettes de charbon de bois. La sépulture renferme au moins 3 individus. Les individus 1 (supérieur) et 2 (inférieur), dont les parties inférieures au-delà des fémurs ont été détruites par la pelle mécanique, sont superposés en position décubitus dorsal et également orientés sud-ouest/nord-est. L'individu 1 a les fémurs désaxés par rapport au reste du squelette vers l'est et les mains reposent sur le bassin. L'individu 2 a le crâne déplacé, il se trouve à l'ouest du crâne de l'individu 1. Les ossements de l'individu 3, dont le squelette a subi une forte réduction, sont répartis, d'une part, sous le crâne de l'individu 1 et, d'autre part (exclusivement des os longs), au pied du mur occidental de la fosse à côté des individus 1 et 2. La succession supposée des inhumations s'établit ainsi : L'individu 1 a été le dernier mis en terre, alors que l'individu 2 fut inhumé le premier. Le déplacement et la réduction de l'individu 3 a eu lieu lors de l'inhumation de l'individu 1. Cette hypothèse repose sur deux observations : 1. L'individu 2 repose directement sur le niveau de mortier, alors que son crâne déplacé ainsi que les ossements de l'individu 3 reposent sur une couche de limon, remplissage postérieur à la première inhumation. 2. Une partie des ossements de l'individu 3 se trouvent directement sous le crâne de l'individu 1.

Tombe 4 : Le crâne, les bras et une partie de la cage thoracique sont conservés, le reste de la tombe a été détruite lors de l'excavation. La fosse est délimitée par des pierres et des dalles posées de chant. Le squelette repose directement sur le sol. A priori, la sépulture ne contient qu'un individu,

vraisemblablement un enfant. On peut supposer que l'orientation du squelette est identique à celle des sépultures précédentes.

Tombe 5 : Seul un crâne, probablement d'un enfant, a été épargné par le creusement à la pelle mécanique. La fosse est circonscrite par des dalles posées de chant et calées par des pierres. Le crâne repose sur une dalle.

7. Chronologie

Chronologie relative

Le niveau d'insertion des sépultures est la couche 4, mais il n'est pas possible d'affirmer que le sommet de celle-ci correspond au niveau d'occupation de l'époque. On ne peut exclure un phénomène d'érosion. Les tombes 2 et 4 sont plus anciennes que les tombes 3 et 5. En effet, l'aménagement de la tombe 3 recoupe celui de la tombe 4, alors qu'une partie de la couche 3, qui scelle les tombes 3 et 5, repose sur la couche 2, niveau recouvrant les tombes 2 et 4.

L'insertion chronologique de la tombe 1 par rapport aux autres sépultures pose quelque problème. En effet, la vision en coupe ne permet pas d'établir clairement de liaison avec les autres tombes, mais néanmoins, d'un point de vue purement typologique, la tombe 1 (selon son architecture) devrait être antérieure à la tombe 3.

Chronologie absolue

Sans une étude plus exhaustive de l'architecture des tombes, le seul élément permettant de suggérer une datation pour ces quelques tombes est une boucle de ceinture en bronze mise au jour sur le dernier inhumé de la tombe 1. L'insertion typochronologique de ce genre de pièce se situe entre 510/20 et 570/80 ap. J.-C., avec une plus forte distribution vers la moitié du VI^e s. (communication de Arno Rettner). Ainsi la datation proposée pour la seconde inhumation de la tombe 1 est le VI^e s. ap. J.-C.

8. Conclusion

Nous sommes en présence d'une nécropole (ou d'une partie de nécropole), probablement de type familiale, caractérisée par 5 tombes d'orientation semblable, dont 2 renfermaient plusieurs individus. Ce petit groupe propose une forte diversité quant à l'aménagement architectural des sépultures. Ce cimetière remonte au moins au VI^e s. ap. J.-C., mais on ne peut exclure que certaines inhumations (tombes 2 et 4) soient plus anciennes encore.

Pascal Taillard et Jean-Christophe Moret

8. Illustrations

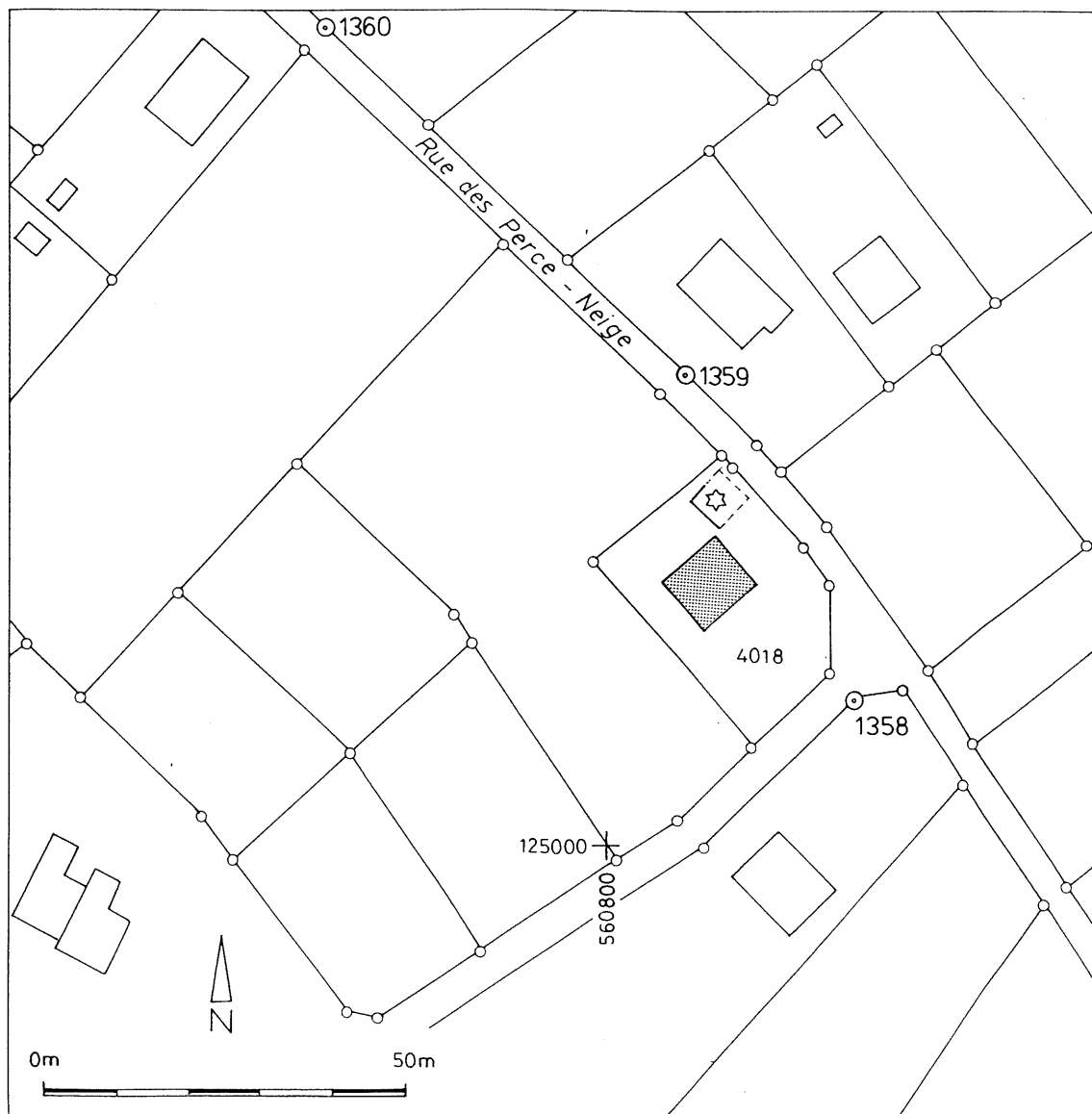


Fig. 1 Plan de situation de la zone de fouille (étoile)

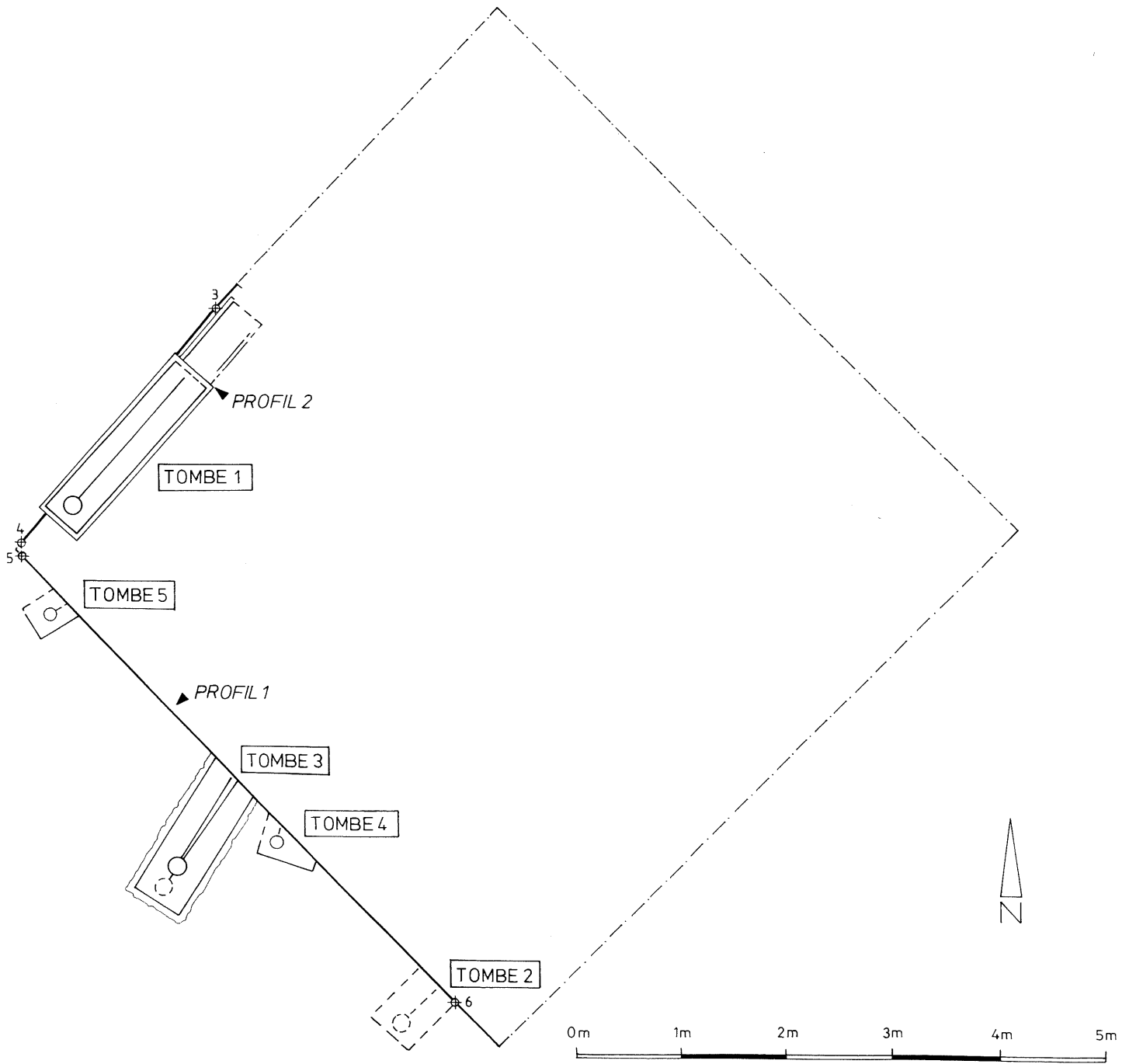


Fig. 2 Plan de situation des tombes avec la position des profils stratigraphiques

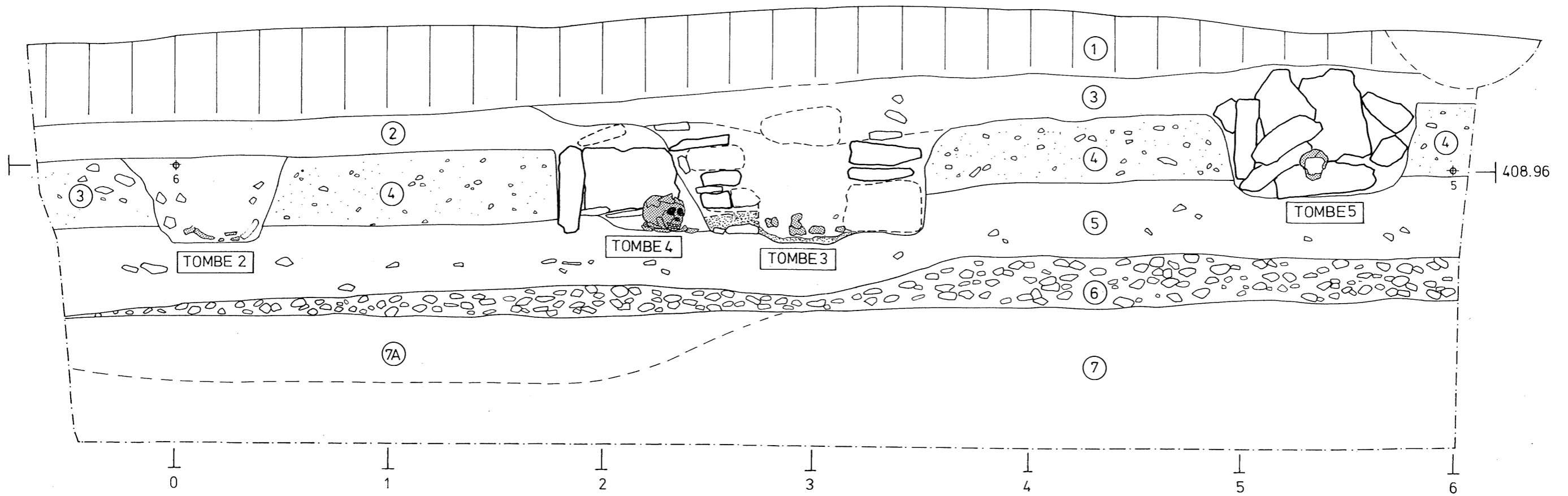


Fig. 3 Stratigraphic - profil 1

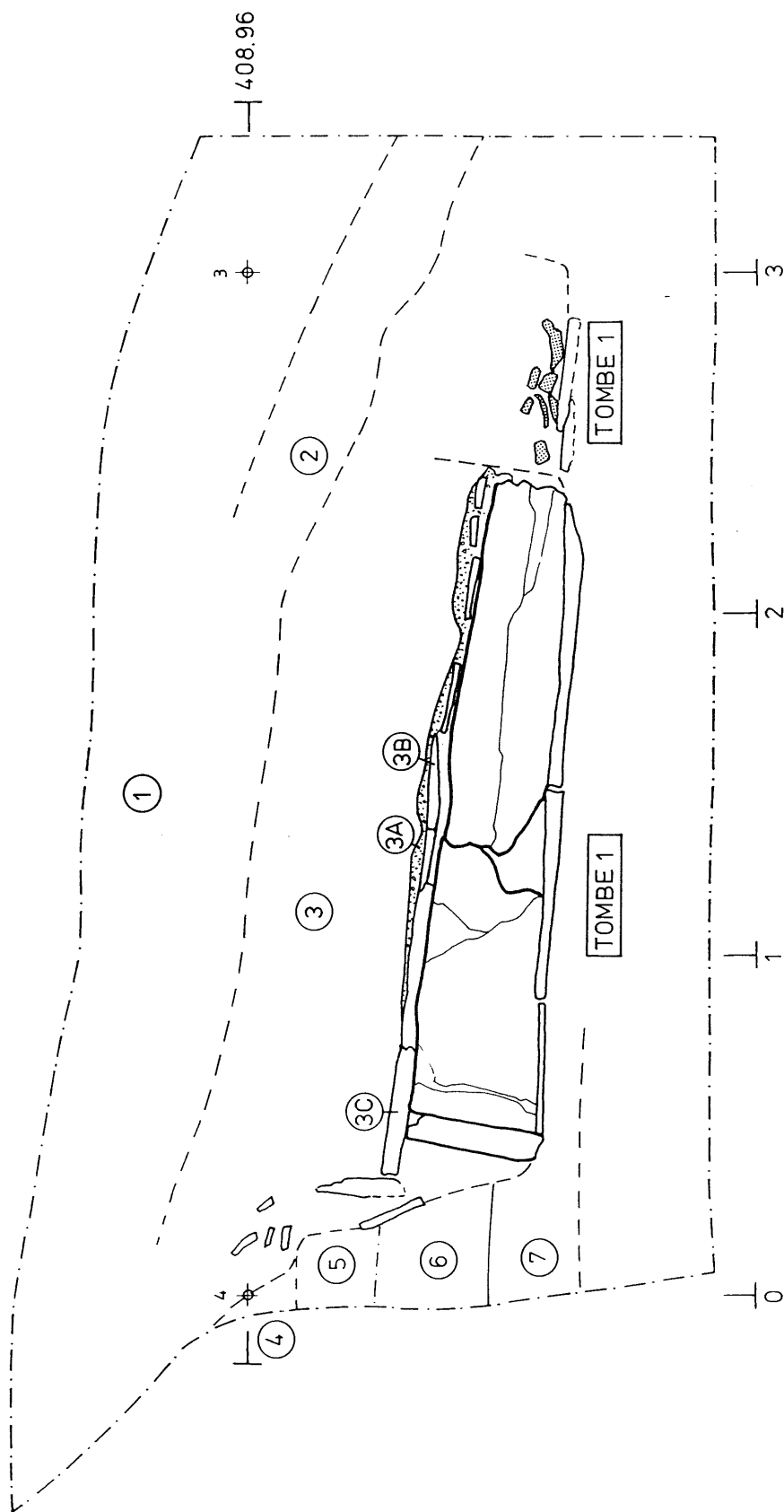


Fig. 4 Stratigraphie – profil 2

Commune de Collombey-Muraz, Chantier de Narzon

Intervention entre le 27 octobre et le 4 novembre 1998

Rapport de fouille : cinq tombes du Haut Moyen Age**Documentation annexée**

• Documents de terrain

- Stratigraphie, profil 1 1:10 (2 feuilles)
- Stratigraphie, profil 2 1:20
- Planum tombe 1 1:20
- Planum tombe 3 apparition 1:10
- Planum tombe 3 individu 1 1:10
- Planum tombe 3 individu 2 1:10
- Planum tombe 5 1:20
- Extrait de plan cadastral
- 6 fiches de prélèvement du matériel humain
- Carnet de fouilles
- Documentation photographique

• Matériel archéologique

- Mobilier anthropologique nettoyé provenant de 4 tombes (2 caisses, 1 carton et 1 panier en plastique)
- Une boucle de ceinture en bronze restaurée
- Prélèvement de mortier tombe 3 (2 sachets)

Documentation transmise à l'Archéologie cantonale en janvier 1999.